




ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUES

-  Contribuer à l'autonomie des BPI* sur le territoire français
-  Viser l'inclusion sociale
-  Rendre les BPI acteurs de leur intégration



Prérequis et Public cible :

Les Ateliers sociolinguistiques sont destinés aux primo-arrivants et aux Bénéficiaires de la Protection Internationale.

Objectifs évaluable :

- Améliorer son niveau de français "courant"
- Savoir se présenter et compter.
- Réaliser son CV et savoir comment chercher du travail en France.
- Mieux se connaître, et savoir gérer ses émotions.
- Connaître les lieux ressources, savoir gérer son argent et son logement.

90% de taux de satisfaction en fin de formation.

Contenu et Durée :



Parcours de 4 semaines totalisant 104h

Du Lundi au jeudi

9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00



Modules : FLE/FLI* (24h à 36h), Présentation et dialogue (24h), Sophrologie et coaching (12h), Démarches "vie personnelle" (12h), Techniques de recherche d'emploi (12h), Participation citoyenne (6h à 12h), Confiance et image de soi (6h).

BPI: Bénéficiaire de la Protection Internationale. FLE/FLI: Français Langue Etrangère, Français Langue d'Intégration

Contact: Bakas KIMANI

aymard.bakala-kimani@viltais.eu

Mobile : 06 12 98 89 22

Méthodes mobilisées :



- Dispense de modules en salle et hors les murs, pour une mise en application des apprentissages acquis.
- Pédagogie active de valorisation des compétences.
- Formation réalisée dans un lieu ressource du territoire (Mairie, centre culturel, centre de loisir,...).
- Lieu adapté aux personnes à mobilité réduite.
- Horaires adaptés aux participants avec enfants scolarisés.



Modalités d'accès :

Fiche de prescription à compléter et renvoyer par mail au référent de la formation



Modalités d'évaluation :

Chaque formateur accompagne le bénéficiaire dans la progression de ses apprentissages. Un questionnaire de satisfaction est proposé en fin de formation, ainsi qu'une grille d'évaluation des connaissances entrée-sortie



Tarif :

Formation prise en charge par l'organisme pour les BPI et primo arrivants